Pratiques de divulgation en matière de diversité dans les entreprises canadiennes : de nouvelles exigences, mais des progrès ont-ils été réalisés en 2020?

OSLER

Le sixième rapport annuel exhaustif d'Osler sur les pratiques de divulgation en matière de diversité couvre désormais les pratiques de divulgation des sociétés inscrites à la cote de la TSX et des sociétés régies par *la Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) tenues à des obligations d'information en matière de diversité. En 2020, la LCSA a ajouté de nouvelles obligations d'information concernant les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées. Notre Rapport : Pratiques de divulgation en matière de diversité 2020 – diversité et leadership au sein des sociétés ouvertes canadiennes montre que des progrès globaux ont été accomplis relativement à la place des femmes au sein des conseils d'administration. Il reste cependant encore beaucoup à faire dans de nombreux autres domaines. Selon le rapport, bien qu'il y ait eu une légère augmentation du pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration des sociétés inscrites à la cote de la TSX, le taux de nomination des femmes pour combler les sièges nouvellement créés ou vacants au conseil a légèrement diminué.

Le Rapport : Pratiques de divulgation en matière de diversité 2020 présente un aperçu à jour de la représentation des femmes, des minorités visibles, des Autochtones et des personnes handicapées dans les postes de direction au sein des entreprises canadiennes. Le rapport comprend également un résumé des résultats définitifs pour toute l'année civile 2019 et nos résultats pour la période du 1er janvier 2020 au 31 juillet 2020, y compris les comparaisons d'une année à l'autre.

Consultez notre infographie ci-dessous pour connaître les points saillants :

Les femmes occupent à présent 21,5 % des sièges aux conseils de l'ensemble des sociétés inscrites à la cote de la TSX communiquant le nombre d'administratrices au conseil.

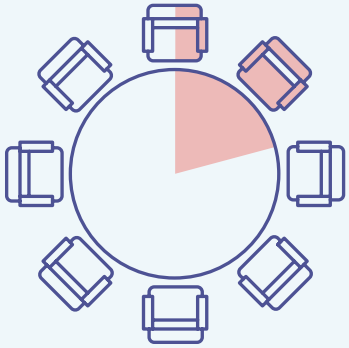

Au sein des sociétés du S&P/TSX 60, **les femmes représentent 31,5 % des administrateurs**

Au sein des sociétés de l'indice composé S&P/TSX, **les femmes occupent 28,3 % des sièges aux conseils**

64,7 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX **ont une politique écrite en matière de diversité du conseil**

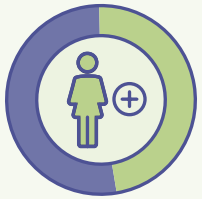

47,6 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX **comptent plus d'une administratrice**

Dans 5 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX, **une femme est présidente du conseil**

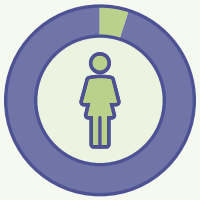

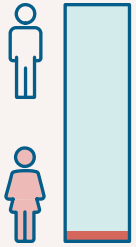

Le chef de la direction de 26 sociétés (4,4 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX) **est une femme**

Des cibles en ce qui concerne le nombre d'administratrices ont **été adoptées par 58,5 % des** sociétés du **S&P/TSX 60**, **mais par seulement 28,8 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX**

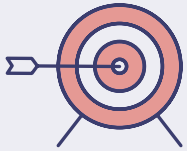

Au sein des conseils des sociétés ouvertes régies par la LCSA, **6 sièges sont occupés par des personnes handicapées**

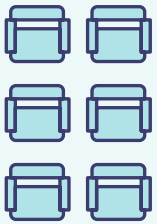

Au sein des conseils des sociétés ouvertes régies par la LCSA, **7 sièges sont occupés par des Autochtones**

Peu de sociétés ouvertes régies par la LCSA **ont des cibles autres** que celles qui concernent les **femmes**

Autochtones	**1**
Personnes qui font partie de minorités visibles	**1**
Personnes handicapées	**0**
Groupes désignés (y compris les femmes), collectivement	**2**

Le pourcentage de sièges aux conseils de sociétés ouvertes régies par la LCSA **occupés par des minorités visibles est de 5,5 %**

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Andrew MacDougall
Associé, Gouvernance d'entreprise
amacdougall@osler.com
416 862-4732

John Valley
Associé, Gouvernance d'entreprise
jvalley@osler.com
416 862-5671

© 2021 Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L/s.r.l. Tous droits réservés.